



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 avril 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Trente-quatrième session

27 février-24 mars 2017

Point 6 de l'ordre du jour

Décision adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 16 mars 2017

## 34/104

### Textes issus de l'Examen périodique universel : Islande

*Le Conseil des droits de l'homme,*

*Agissant* dans le cadre du mandat que lui a confié l'Assemblée générale dans sa résolution 60/251 en date du 15 mars 2006, et conformément aux résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil, en date respectivement du 18 juin 2007 et du 21 mars 2011, et à la déclaration du Président PRST/8/1, en date du 9 avril 2008, sur les modalités et les pratiques relatives à l'Examen périodique universel,

*Ayant procédé* à l'examen de l'Islande, le 1<sup>er</sup> novembre 2016, conformément à toutes les dispositions pertinentes de la résolution 5/1 du Conseil,

*Adopte* l'ensemble de textes issus de l'Examen périodique universel portant sur l'Islande, à savoir le rapport du Groupe de travail chargé de l'Examen périodique universel sur l'Islande<sup>1</sup>, les observations de l'Islande sur les recommandations et/ou conclusions, ainsi que les engagements que l'Islande a pris et les réponses qu'elle a apportées, avant l'adoption du document final en plénière, aux questions ou aux points qui n'avaient pas été suffisamment traités pendant le dialogue dans le cadre du Groupe de travail<sup>2</sup>.

*41<sup>e</sup> séance  
16 mars 2017*

[Adoptée sans vote]

---

<sup>1</sup> A/HRC/34/7.

<sup>2</sup> A/HRC/34/7/Add.1 ; voir aussi le document A/HRC/34/2, chap.VI.

